



## ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2023 DANS L'OUEST

## Sommaire

**P.2** Tous les établissements : 10 600 embauches sont prévues en 2023, soit 9% de plus qu'en 2022

**P.3** Le secteur privé (*hors associations*) : 6 800 embauches sont envisagées, soit 13% de plus qu'en 2022

**P.6** Le secteur privé (*hors associations*) : les métiers de la construction, de l'hébergement-restauration et du commerce sont les plus recherchés

**P.7** Le secteur privé (*hors associations*) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

## 10 600 embauches sont prévues en 2023 par les établissements de l'Ouest, soit 900 de plus qu'en 2022 (+9%)

Parmi les 10 600 projets de recrutement envisagés en 2023, 3 800 concernent les établissements publics et les associations et, 6 800 les établissements privés soit 64% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 800 projets de recrutement en plus en 2023 par rapport à 2022, soit une augmentation de 13%.

Cette évolution dans le secteur privé s'explique par la hausse de la proportion d'établissements prévoyant d'embaucher qui passe de 32% à 35%. Cette hausse est portée notamment par les secteurs de la construction et de l'hébergement-restauration.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent de nouveau entre 2022 et 2023 ; elles concernent 58% des projets d'embauche, soit 7 points de plus qu'en 2022. Elles sont très fortes dans les secteurs de l'agriculture, de l'hébergement-restauration, du commerce et de la construction. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs sont liées aux candidatures. Plus de 6 sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...), employés de cuisine, vendeurs en habillement (y.c. accessoires, sport, loisirs et culture), serveurs et, ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2023.



# LES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUEST PRÉVOIENT 10 600 EMBAUCHES, SOIT 9% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 38% des établissements envisagent de recruter, soit 2 900 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion progresse de 3,4 points par rapport à 2022.

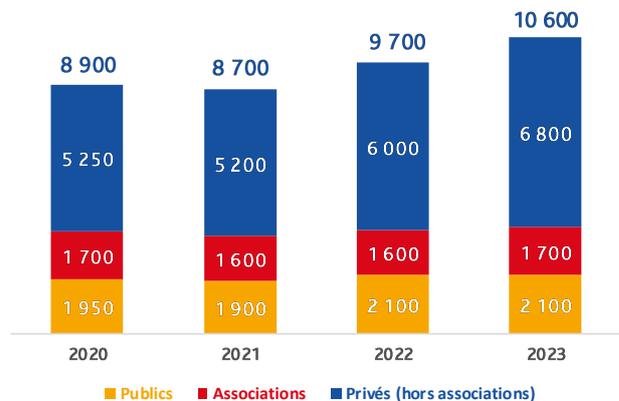
Au total, 10 600 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une hausse de 9% par rapport à 2022 ce qui représente 900 intentions d'embauche supplémentaires.

## RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



\* évolution annuelle entre 2022 et 2023

## ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



# LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 2 100 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2022

En 2023, 7 établissements publics sur 10 projettent de recruter, soit 200 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 2 100 embauches, soit autant qu'en 2022. Cela représente 20% des besoins du bassin. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La quasi-totalité des projets se concentrent dans l'administration publique et enseignement et, la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent plus des trois quarts des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	740
Jardiniers salariés, paysagistes	260
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	260
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	210
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	170

\* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

\*\* AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

# LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 1 700 EMBAUCHES, SOIT 5% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, près d'1 association sur 2 envisagent de recruter, soit 300 établissements potentiellement recruteurs. 1 700 embauches sont prévues, soit 100 de plus qu'en 2022 (+5%). Cela représente 16% des besoins du territoire. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

Près de 7 recrutements sur 10 se concentrent dans les activités associatives et l'action sociale. Les activités culturelles, sportives, récréatives et de loisirs et, l'enseignement regroupent 18% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent 42% des besoins. Les jardiniers et les professionnels de l'animation socioculturelle sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	240
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	230
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	90
Professionnels des spectacles	90
Autres ouvriers non qualif. de type industriel	80

# LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 6 800 EMBAUCHES, SOIT 13% DE PLUS QU'EN 2022 (HORS ASSOCIATIONS)

## PLUS D'1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 ENVISAGENT DE RECRUTER, MAIS 58% DES INTENTIONS D'EMBAUCHE SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

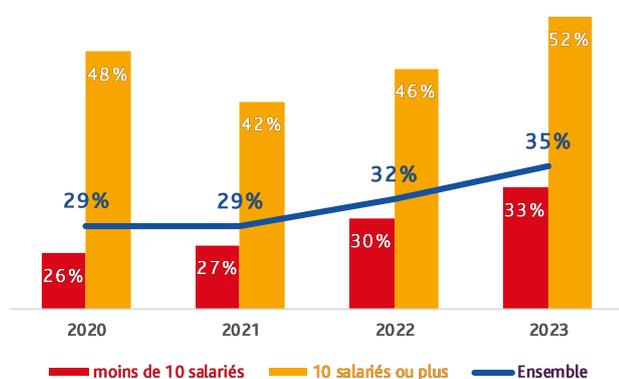
En 2023, 2 400 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 35% des employeurs du privé. Cette proportion progresse de 3,5 points par rapport à 2022. Elle est de 33% pour les structures de moins de 10 salariés et, de 52% pour celles de 10 salariés ou plus.

6 800 embauches sont prévues, soit 800 de plus qu'en 2022 (+13%). Les secteurs de la construction et de l'hébergement-restauration déclarent chacun 300 projets de recrutement supplémentaires. Le secteur privé regroupe 64% des besoins du bassin.

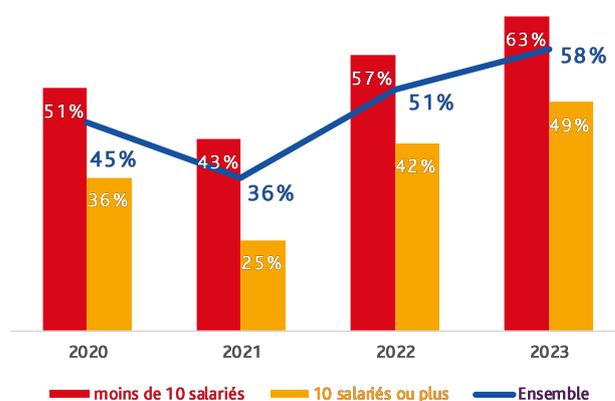
Les structures de moins de 10 salariés regroupent 62% des besoins et, elles déclarent 500 projets supplémentaires par rapport à 2022, contre 300 de plus pour celles de 10 salariés ou plus.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 7 points pour atteindre un niveau très élevé (58% des projets). Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés et, dans les secteurs de l'agriculture, de l'hébergement-restauration, du commerce et de la construction.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGENT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



## LES SERVICES ET LA CONSTRUCTION COUVRENT PLUS DE 7 BESOINS SUR 10

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Évolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
<b>Services aux particuliers</b>	<b>40</b>	<b>1 800</b>	<b>22</b>	<b>65</b>	<b>5</b>
Hébergement et restauration	57	900	47	68	14
Santé et action sociale	21	500	1	61	-9
Autres activités de services*	33	200	63	67	16
Enseignement, sécurité sociale...	46	200	-19	62	0
<b>Services aux entreprises</b>	<b>27</b>	<b>1 600</b>	<b>15</b>	<b>38</b>	<b>-7</b>
Services techniques, administratifs, de soutien... **	32	800	6	45	-6
Transports et entreposage	27	400	3	26	-14
Communication, activités financières, immobilières...	20	400	61	37	-2
<b>Construction</b>	<b>43</b>	<b>1 500</b>	<b>25</b>	<b>62</b>	<b>1</b>
<b>Commerce</b>	<b>33</b>	<b>1 000</b>	<b>-1</b>	<b>65</b>	<b>29</b>
<b>Industrie</b>	<b>45</b>	<b>700</b>	<b>-11</b>	<b>59</b>	<b>12</b>
Agroalimentaire	50	150	-16	42	6
<b>Agriculture</b>	<b>40</b>	<b>200</b>	<b>40</b>	<b>73</b>	<b>20</b>
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>35</b>	<b>6 800</b>	<b>13</b>	<b>58</b>	<b>7</b>

\* coiffure, soins de beauté, activités sportives, récréatives et de loisirs, autres services personnels, réparation d'appareils électroménagers...

\*\* activités des sièges sociaux et de conseil de gestion, sécurité, nettoyage, services d'aménagement paysager, activités administratives et autres activités de soutien...

## LES SERVICES AUX PARTICULIERS ENVISAGENT 1 800 EMBAUCHES, SOIT 22% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 4 établissements sur 10 souhaitent recruter, ce qui représente 600 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 800 embauches, soit 350 de plus qu'en 2022. Le secteur de l'hébergement-restauration déclare 300 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 26% des besoins du privé.

L'hébergement-restauration et, la santé et action sociale regroupent 78% des besoins des services aux particuliers.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 7 besoins sur 10 du secteur. Les employés de cuisine et les serveurs sont toujours les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent de 5 points entre 2022 et 2023 et, représentent les deux tiers des projets. Elles sont très fortes dans l'hébergement-restauration, l'aide à domicile et, la coiffure et les soins de beauté.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	300
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	200
Cuisiniers	160
Aides à domicile et aides ménagères	120
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	110
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	90
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	80
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	70
Employés de l'hôtellerie	70
Employés de maison et personnels de ménage	50

## LES SERVICES AUX ENTREPRISES PRÉVOIENT 1 600 EMBAUCHES, SOIT 15% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 27% des établissements projettent de recruter, ce qui représente 550 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 600 embauches, soit 200 de plus qu'en 2022. Le secteur de l'information et communication déclare 100 intentions d'embauche de plus. Les services aux entreprises couvrent 24% des besoins du privé.

Le transport et entreposage, les activités des sièges sociaux et de conseil de gestion, la sécurité, le nettoyage, les services d'aménagement paysager et, les activités administratives et autres activités de soutien représentent 6 besoins sur 10 des services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 46% des besoins du secteur. Les ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention et, les agents de sécurité sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 7 points entre 2022 et 2023 et, représentent 38% des projets. Elles sont très fortes dans les activités comptables et de nettoyage.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualif. magasinage et manutention (caristes, préparateurs commandes...)	120
Agents de sécurité et de surveillance	100
Conducteurs routiers et grands routiers	80
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	80
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	70
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	70
Jardiniers salariés, paysagistes	60
Agents d'accueil et d'information, standardistes	50
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	50
Professionnels des spectacles	50

## LA CONSTRUCTION PROJETTE 1 500 EMBAUCHES, SOIT 25% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 43% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente 350 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 500 embauches, soit 300 de plus qu'en 2022. Ce secteur représente 22% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 63% des besoins. Les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...) sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent d'1 point entre 2022 et 2023, pour atteindre 62% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux de terrassement, d'installation électrique et, de maçonnerie et gros œuvre du bâtiment.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	350
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	200
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	190
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	110
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	80

## LE COMMERCE PROJETTE 1 000 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 3 envisage de recruter, ce qui représente 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 000 embauches, soit autant qu'en 2022. Le commerce couvre 15% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 71% des besoins (grande distribution, habillement, chaussure, pharmacie...), le commerce de gros 17% et, le commerce et la réparation automobile 12%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 57% des besoins du secteur. Les vendeurs en habillement (y.c. accessoires, sport, loisirs et culture) sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 29 points entre 2022 et 2023, pour atteindre les deux tiers des projets. Elles sont très fortes dans le commerce et la réparation automobile.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	250
Employés de libre-service	100
Caissiers (y.c. pompistes...)	90
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	70
Vendeurs en produits alimentaires	60

## L'INDUSTRIE ENVISAGE 700 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 11% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 45% des établissements projettent de recruter, ce qui représente 300 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 700 embauches, soit 100 de moins qu'en 2022 ; cela s'explique par la baisse du nombre moyen de projets de recrutement par établissement recruteur (2,4 en 2023 après 2,7 en 2022). L'industrie couvre 10% des besoins du privé.

1 besoin industriel sur 2 concerne la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements et, la réparation et installation de machines et d'équipements. L'industrie agroalimentaire couvre près d'un quart des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 28% des besoins du secteur. Les métiers de la maintenance sont les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 12 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 59% des projets. Elles sont très fortes dans la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	40
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	40
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	40
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	40
Soudeurs qualifiés	30

## L'AGRICULTURE PRÉVOIT 200 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 40% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 4 établissements sur 10 souhaitent recruter, soit près de 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 200 embauches, soit 50 de plus qu'en 2022. Ce secteur représente 3% des besoins du privé.

La pêche en mer concentre plus de moitié des besoins, dont 2 sur 3 sont saisonniers. Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 93% des besoins agricoles. Les pêcheurs sont les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent de 20 points entre 2022 et 2023, pour atteindre près des trois quarts des projets. Elles sont très fortes dans la pêche en mer.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Pêcheurs, aquaculteurs salariés	90
Maraîchers, horticulteurs salariés	50
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	30
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	30
Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	10

## LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION, DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION ET DU COMMERCE SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2023 sont ceux de la construction (21% des besoins).

Viennent ensuite ceux de l'hôtellerie-restauration-alimentation (15%) et, du commerce, de la vente et de la grande distribution (13%).

Ces 3 domaines professionnels regroupent la moitié des besoins du privé.

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble du secteur privé (hors associations)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	350	57
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	310	54
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	290	72
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	220	73
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	200	61
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	200	45
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	180	40
Cuisiniers	180	69
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	170	37
Ouvriers qualif. magasinage et manutention (caristes, préparateurs commandes...)	140	7
Conducteurs routiers et grands routiers	130	49
Aides à domicile et aides ménagères	120	90
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	110	75
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	110	57
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	110	76
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	110	73
Employés de libre-service	100	65
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	100	40
Agents de sécurité et de surveillance	100	25
Employés de maison et personnels de ménage	100	46
Caissiers (y.c. pompistes...)	90	26
Employés de la comptabilité	90	60
Pêcheurs, aquaculteurs salariés	90	100
Agents d'accueil et d'information, standardistes	90	11
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	90	46
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	90	56
Vendeurs en produits alimentaires	90	86
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	80	79
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	70	57
Agents d'entretien de locaux	70	64

## ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (*hors associations*) de toute La Réunion.

### 8 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

8 employeurs sur 10 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2023. Pour la majorité d'entre eux, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (52% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (32% des cas).

Le fait de bénéficier de mesures d'aides à l'embauche, la simplicité d'accès à nos services ou encore l'importance de notre fichier sont les principaux avantages qui justifient le recours à Pôle emploi.

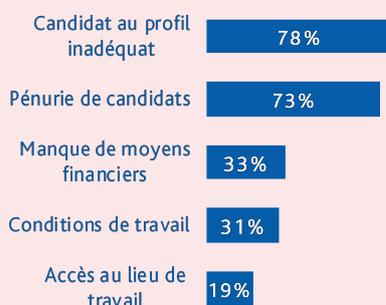
### LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2023, 56% des projets de recrutement sont identifiés difficiles par les futurs recruteurs, contre 53% en 2022. Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 78% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats et 73% mentionnent une pénurie de candidats.

Près des deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2022 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle. Plus d'1 sur 2 mentionnent l'insuffisance de formation et, des problèmes de présentation et de compétences relationnelles.

#### LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

##### LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



##### LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2022

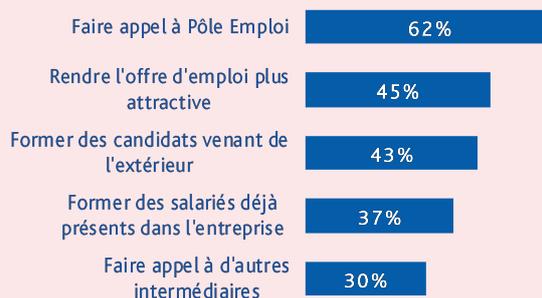


### PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2023, plus de 6 employeurs sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. Une autre solution envisagée est de rendre l'offre d'emploi plus attractive et d'améliorer les conditions de travail (flexibilité des horaires, augmentation des salaires, proposer divers avantages...).

Les employeurs opteront également pour la formation de candidats, qu'ils s'agissent de candidats externes (43% d'entre eux) ou de salariés déjà présents dans l'entreprise (37%).

##### LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



## ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

### SOURCES ET MÉTHODES

#### LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

#### LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

#### L'ÉCHANTILLON

Sur les 7 700 établissements du bassin Ouest entrant dans le champ de l'enquête, 6 100 ont été interrogés entre octobre et décembre 2022 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 1 600 établissements ont répondu à l'édition 2023.

#### LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



### EN SAVOIR PLUS

#### LA PUBLICATION RÉGIONALE SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jsp?id=73897>

#### LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication  
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction  
Michael RENARD

Réalisation  
Stéphane JAUD  
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion  
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron  
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

**WWW.POLE-EMPLOI.ORG**  
**WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION**

 **@POLEEMPLOI\_RUN**